



## Fiche<sup>1</sup> type de présentation Atelier Santé Ville 2007

# Installation de l'Atelier Santé Ville de l'Agglomération Annemassienne

### I- Identité

#### Echelle du territoire d'intervention :

Périmètre de la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne (2C2A)

#### Nom de la commune ou des communes impliquées dans la démarche :

Ambilly, Annemasse, Etrembières, Gaillard, Vétraz Monthoux, Ville la Grand

#### Nombre total d'habitants :

- 57 619 habitants selon le RGP 1999
- **59 598** habitants selon les recensements complémentaires (Annemasse et Vétraz-Monthoux)

#### Nombre et noms des ZUS et quartiers prioritaires concernées :

Les **quartiers prioritaires** sont identifiés dans les quatre communes ci-dessous :

Annemasse : ZUS du Perrier, la Cité de Promotion familiale, les Champs Longs

Gaillard : Les Hutins Nord, Les Terreaux, Le Chalet, La Porte de France,  
Les Feux Follets, La Tour-Le Salève (*hors géographie prioritaire, mais intégrés au CUCS*)

Ville la Grand : Prés des plans

Ambilly : La Croix d'Ambilly I et II, les Gémeaux, la Treille

Cf. cartographie des quartiers prioritaires de l'agglomération en annexe.

#### Nombre d'habitants concernés :

Près de 12 000 résidents dans les quartiers prioritaires de l'agglomération annemassienne

#### Date de création de l'Atelier Santé Ville :

- » en cours d'élaboration
- » installation dernier trimestre 2007

#### Equipe responsable référente de l'ASV :

##### **Elu référent :** **Président de la 2C2A**

Nom, prénom : **Robert BORREL (Maire d'Annemasse)**

Tel : 04.50.87.83.00

Courriel : contact@agglo-annemasse.fr

Adresse postale : 10 Rue du Petit Malbrande BP 225 74105 ANNEMASSE CEDEX

##### **Elu référent :** **Vice-Président de la 2C2A, en charge de la Politique de la Ville**

Nom, prénom : **Raymond BARDET (Maire de Ville-la-Grand)**

Tel : 04.50.87.83.00

Courriel : contact@agglo-annemasse.fr

Adresse postale : 10 Rue du Petit Malbrande BP 225 74105 ANNEMASSE CEDEX

<sup>1</sup> Ces fiches sont destinées à être mise en ligne sur le site internet de la DIV. Les items sont saisis à partir d'un masque réalisé par la DIV afin de restituer la démarche et les projets suivis par l'ASV.

ou autre structure porteuse : **Néant**

**Coordinateur ASV / Chef de projet politique de la ville :**

Nom, prénom : DENJEAN Sébastien  
Tel : 04.50.38.20.75  
Courriel : sdenjean@agglo-annemasse.fr  
Adresse postale : 10 Rue du Petit Malbrande BP 225 74105 ANNEMASSE CEDEX

**II- Cadre opérationnel de l'Atelier Santé Ville**

**Membres du comité de pilotage départemental :** **OUI / NON**

**Note des services de l'Etat :** le Comité de Pilotage Départemental n'existe pas à l'heure actuelle, les Ateliers Santé Ville étant en cours de constitution.

**Membres du comité de pilotage local :** **A INSTALLER...**

- ▶ Un **CPL restreint** est d'ores et déjà constitué autour de la 2C2A (service Politique de la Ville) et des communes engagées dans le CUCS, le Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois et la DDASS, pour la définition de la logique de mise en œuvre de l'ASV et l'élaboration du cahier des charges de l'étude de préfiguration.
- ▶ **Le CPL sera mis en place dès après le lancement de l'étude de préfiguration**, pour partager la logique de la démarche et pour poser dès le départ les modalités de travail en commun.

**Animation :** Chef de projet Politique de la Ville 2C2A (jusqu'à nouvel ordre)

**Membres du CPL :** 2C2A et communes (service social et autres...)  
Préfecture / Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois  
GRSP / SGAR / DRASS / DDASS (à définir)  
Direction de la Prévention et du Développement Social (Conseil Général)  
Autres services du Conseil Général (CLI, ASE, PMI...)  
Centre hospitalier intercommunal Annemasse Bonneville (CHIAB)  
Centres hospitaliers privés  
EPSM, CMP adultes et infanto-juvénile  
Médecins de ville  
Education Nationale (service de médecine scolaire)  
CPAM  
CAF  
Associations concernées (département et local)  
Structures d'accueil et d'hébergement, d'urgence et temporaire  
Expertise d'usage (à définir)

**Fréquence des réunions du comité de pilotage local :**

- ▶ *Pendant la phase d'étude :* autant que nécessaire pour suivre et valider les travaux
- ▶ *A compter du lancement de l'ASV :* a minima une fois par an, pour dresser le bilan des actions engagées et définir collectivement le programme d'action à venir.

**Coût annuel de l'ASV (ingénierie) :** % ETP chef de projet politique de la ville  
**Contribution des financeurs (en %) :** à définir...

**Nombre de projets locaux de santé publique (PLSP) :** ...

**Budget global alloué par an :** à définir

**Note 01 :** pour information, cf. Note de synthèse des actions SANTE spécifiques, développées à l'initiative ou avec le soutien de la 2C2A sur le territoire, depuis 2000, au titre de la Politique de la Ville, pour un engagement financier annuel de l'EPCI estimé à **220 000 €**.

**Note 02** : au titre de l'exercice 2007, un financement de **26 057 €** devrait être attribué par l'Etat pour le renforcement des moyens de fonctionnement de l'Equipe Mobile psychosociale (EMP).

**Contribution des partenaires financeurs des PLSP de l'ASV (en %) :** ...

**Date du diagnostic réalisé :** **second semestre 2007**

**Echelle territoriale :** Agglomération annemassienne  
Communes  
quartiers prioritaires

### **III- Programmation des activités de la démarche ASV 2007 :**

(indiquez en une page les phases de programmation, éléments de méthode, etc...)

Comme indiqué ci-dessus (Note de synthèse), la thématique SANTE n'a pas été négligée, dans le cadre du développement de la Politique de la Ville à l'échelle intercommunale, depuis 2000, sur l'agglomération annemassienne.

Dans le cadre du Contrat de Ville 2000-2006, les élus n'ont pas souhaité formaliser le portage des actions de santé au sein d'une instance spécifique.

Pour autant, des liens existent et se développent entre les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain, en matière de prise en charge des problématiques de santé, de prévention des conduites à risque et d'accès aux soins.

Au regard des priorités énoncées par l'Etat, dans le cadre de la mise en place des *Contrats Urbains de Cohésion Sociale*, les élus de l'agglomération annemassienne reconnaissent aujourd'hui l'intérêt de formaliser, au moyen de l'outil *Atelier Santé Ville*, l'implication de l'EPCI et des communes qui le composent, en matière de *santé publique*.

L'installation de cette instance de concertation et de partage des décisions contribuera à la reconnaissance du rôle joué, à l'échelle locale, par les collectivités et leur groupement, tout en facilitant la collaboration entre les différents acteurs.

#### **Réalisation d'une étude de préfiguration, de septembre 2007 à février 2008 :**

En prévision de la mise en place de cet Atelier Santé Ville, la 2C2A souhaite mobiliser un cabinet d'étude qui aura pour mission de réaliser un état des lieux sur les questions de santé.

Cette étude doit être un outil qui permettra d'améliorer l'articulation entre l'offre de soins et les besoins en termes d'accès aux droits, d'orientation et d'accompagnement, notamment au bénéfice des habitants rencontrant des difficultés dans les **quartiers prioritaires**.

Ainsi, elle permettra aux partenaires, institutionnels et associatifs, d'affiner leurs orientations et leur positionnement, en terme de santé publique.

#### **Planning prévisionnel des différentes phases de l'étude de préfiguration :**

<b>Etape 01 :</b>	sensibilisation Constitution du <i>Comité de Suivi</i> et programmation	<i>octobre 2007</i>
<b>Etape 02 :</b>	Approche par indicateurs : données des systèmes d'information sanitaires et sociaux	<i>novembre 2007</i>
<b>Etape 03 :</b>	Recueil d'informations locales auprès des personnes ressources	<i>décembre 2007</i>
<b>Etape 04 :</b>	L'expression des habitants : enquête auprès de différents publics cibles	<i>janvier 2008</i>
<b>Etape 05 :</b>	Synthèse du diagnostic et identification des pistes d'action	<i>février 2008</i>

## ETAT DES LIEUX

- ▶ améliorer la connaissance et l'identification des besoins de santé, en élaborant une typologie des publics, en distinguant les besoins propres à certains sites prioritaires et ceux observés sur l'ensemble du territoire
- ▶ prendre la mesure des difficultés rencontrées à ce jour par les différents publics (problèmes rencontrés par le public reçu dans les pôles médico-sociaux, au Centre d'Hébergement d'Urgence et à l'Accueil de jour, problématiques identifiées plus précisément sur certains territoires...)
- ▶ comprendre le degré d'implication de chacun des acteurs locaux dans le champ de la *prévention* (primaire et secondaire) et de *l'accès aux soins*

## ANALYSE ET DEFINITION DES ENJEUX

- ▶ préciser le rôle que chacun des acteurs locaux jouent dans la promotion de la santé, afin de définir précisément les besoins qui ne sont pas couverts
- ▶ rendre compte des conditions spécifiques et globales qui conditionnent l'état de santé des personnes concernées

Cette étude doit prendre en compte les initiatives et les démarches existantes, les éléments de contexte locaux, mais aussi les perspectives d'évolution à court ou moyen terme (exemple de la création des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dans les trois années à venir, qui pourrait avoir une incidence sur la configuration actuelle).

Sur le plan méthodologique, le prestataire doit mobiliser les moyens adaptés pour associer les habitants (**expertise d'usage**) à l'élaboration de l'étude et de ses conclusions.

Une attention toute particulière sera portée sur **la question de la discrimination** dans l'accès aux soins. Il s'agira d'identifier, à partir de quelques indicateurs précis, les éventuels mécanismes de discriminations que peuvent exercer de manière plus ou moins consciente les structures de soins et la médecine de ville.

## PRECONISATIONS

Les préconisations, qui doivent envisager des pistes d'actions adaptées aux besoins identifiés, permettront de **définir une stratégie d'intervention concertée**, en lien avec les ressources disponibles et les acteurs de proximité.

## IV- Présentation<sup>2</sup> synthétique d'un projet local de santé publique (PLSP) suivi directement par l'ASV

### Motivation du projet (contextuel, déterminants, indicateurs santé/social) :

Dans le cadre de son Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009, la communauté de communes de l'agglomération annemassienne (2C2A) a rappelé l'intérêt qu'elle porte aux questions de santé.

Son engagement, aux côtés des associations et des structures sanitaires, se développe depuis plusieurs années, en tant que *partenaire* ou *porteur de projet*, comme c'est le cas notamment avec la création :

- en décembre 2001, d'un bus d'échange de seringues et de réduction des risques en toxicomanie, devenu Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques chez les Usagers de drogue (CAARUD) en octobre 2006
- en avril 2004, d'une Equipe Mobile Psychosociale qui joue un rôle d'interface entre les structures du social et du sanitaire

---

<sup>2</sup> Présentation à faire pour chacun des programmes, svp, remplissez autant de fois la partie IV que vous avez de programmes inscrits dans le cadre de l'ASV, 2 pages maximum par PLSP.

- en mars 2005, d'une Charte du Collectif TREMMAS, rassemblant un large panel de professionnels locaux, et d'une Unité Médico-Judiciaire (UMJ) à l'hôpital, pour l'audition des mineurs victimes de maltraitements

### **Nature des besoins identifiés :**

Plus globalement, les objectifs *santé* définis dans le cadre du CUCS sont les suivants :

- ✓ soutenir et développer les actions de lutte contre les addictions
- ✓ développer des réponses adaptées à la problématique « souffrance psychique et précarité »
- ✓ poursuivre la mise en réseau de partenaires confrontés à la question des maltraitements des enfants
- ✓ approfondir la réflexion sur la santé mentale
- ✓ développer le partenariat entre les acteurs locaux de la santé

### **Nature du projet :**

Avec la création d'un **Atelier Santé Ville**, la 2C2A et les communes qui la composent souhaitent se doter d'un outil formalisé, afin de poursuivre, en le structurant, le développement de leurs interventions, à l'interface entre le social et le sanitaire.

### **Thèmes du projet :**

- diagnostic territorial et connaissance des problématiques
- accès aux soins et discriminations (santé et précarité)
- santé mentale (Equipe mobile spécialisée en psychiatrie)
- développement des pratiques et formation
- habitat insalubre (ex : saturnisme)
- addictions
- prévention primaire et secondaire
- maltraitements, violences conjugales
- prostitution

### **Objectifs visés :**

L'ensemble des actions déclinées dans la thématique santé du CUCS, à l'échelle intercommunale mais également à l'échelle des périmètres prioritaires des communes, devrait s'inscrire dans une instance de réflexion et d'animation plus globale. En effet, cette nouvelle modalité d'intervention devrait favoriser la mobilisation des politiques et des ressources locales, autour d'objectifs de santé partagés.

### **Publics visés : *logique des « cercles concentriques... »***

- ▶ Publics en précarité et/ou en risque de précarisation, à l'interne des périmètres prioritaires de la Politique de la Ville
- ▶ Habitants des communes de l'agglomération annemassienne
- ▶ Habitants et personnes résidant sur le territoire de l'agglomération annemassienne

### **Méthodologie mise en oeuvre:**

Avant la mise en place de cet atelier, afin de définir un plan d'action concerté et de proposer des réponses adaptées aux besoins du territoire, le **principe d'une étude de préfiguration** a été retenu par la 2C2A, l'Etat (DDASS) et leurs partenaires.

### **Acteurs associés à ce projet :**

*Cf. supra composition du Comité de Pilotage*

### **Structures associées aux PLSP :**

- santé : ensemble du secteur sanitaire (public et privé)
- social : Commission Locale d'Insertion, PMS, centres sociaux, MJC
- Equipes de réussite éducative, associations de prévention
- insertion : Service Public de l'Emploi Local
- autres : représentants des associations de quartier, bailleurs...

### **Professionnels de santé associés aux PLSP**

Nous essayerons, autant que faire ce peut, d'associer tous les professionnels de Santé aux réflexions et aux travaux de l'Atelier Santé Ville, dans l'optique de la plus grande efficacité / opérationnalité / cohérence possible.

### Effets attendus et/ou obtenus du PLSP :

- ▶ Impact(s) sur l'état général de santé et les conditions d'accès aux soins des populations
- ▶ Amélioration de la connaissance réciproque des acteurs, de leurs missions et de la complémentarité de leurs actions
- ▶ Développement des habitudes de travail en commun
- ▶ Définition d'objectifs opérationnels partagés
- ▶ Suivi, analyse et évaluation collective

### Eléments d'évaluation et de suivi utilisés :

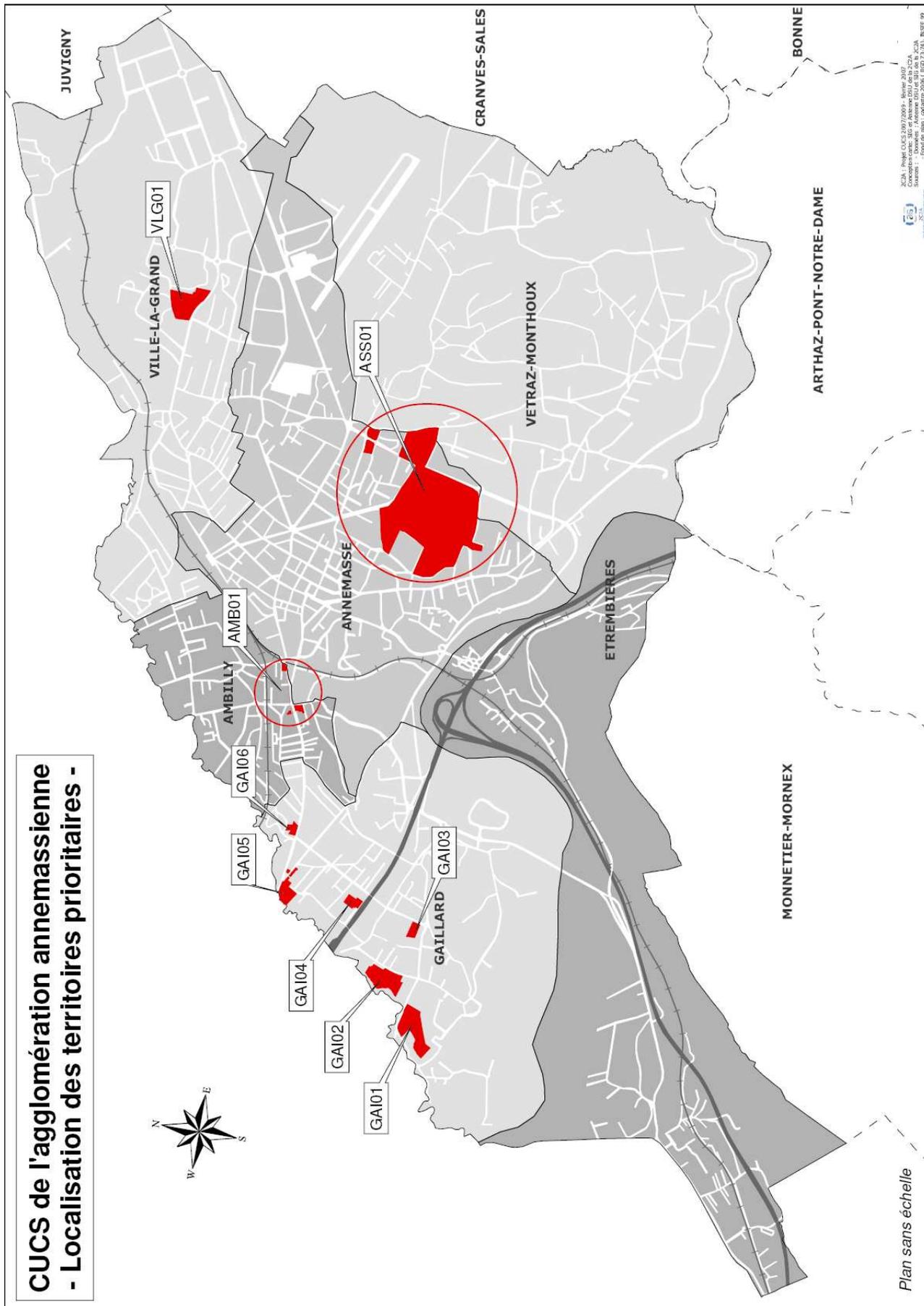
compte-rendus des actions et bilans d'activités des associations  
démarche spécifique d'évaluation éventuelle  
tableaux d'indicateurs Santé du CUCS 2007-2009

## V - Informations complémentaires

Programmation de l'activité de l'ASV sur l'année :	<b>OUI</b> à définir au sortir de l'étude
Articulation avec l'Equipe de Réussite Educative :	<b>à prévoir...</b>
Bilan d'activités annuel :	<b>OUI</b>
Utilisation d'un tableau de bord :	<b>OUI (indicateurs Santé CUCS)</b>
Bibliographie :	Guide DIV des Ateliers Santé Ville Divers <i>diagnostics</i> ASV Rhône-Alpes
Partenariat avec une Université :	<b>NON</b> à travailler ultérieurement
Recours à des formations existantes :	<b>à définir...</b>
Recours à des experts /consultants :	<b>OUI</b>
- Appel d'offre :	<b>OUI</b>
- Coordonnées du prestataire choisi :	<b>procédure en cours</b>
- Nature de la prestation :	étude de préfiguration
- Durée de la prestation :	6 mois (sept. 2007 à février 2008)
Echelle de satisfaction de la prestation :	à compléter...
Productions liées à l'activité de l'ASV :	<b>NON (pas pour le moment)</b>
- citez les documents :	
- sont ils disponibles et sous quelle forme ?	
Utilisation du Centre de Ressources DSU :	<b>OUI</b>
- Pour quel objet ?	prise d'information sur les ASV Liste de contacts Rhône-Alpes Coordonnées consultants
Communication de la démarche ASV par l'EPCI :	AUTRE
- sous quelle forme :	publications internes 2C2A sur actions de Santé
- adresse site Internet de votre ville :	<b>www.agglo-annemasse.fr</b>
Fait par :	<b>Sébastien DENJEAN</b> <b>Laure DANIELIAN</b>
Votre adresse mail pour tout contact :	sdenjean@agglo-annemasse.fr ldanielian@agglo-annemasse .fr

A renvoyer par mail à : [catherine.richard@ville.gouv.fr](mailto:catherine.richard@ville.gouv.fr) , merci beaucoup.

# CUCS de l'agglomération annemassienne - Localisation des territoires prioritaires -



Plan sans échelle

SCA : Projet CUCS 2007/2009 - février 2007  
Coordonnées : SCA - 100 rue de la République - 74100 Annemasse  
Site internet : www.sca-annemasse.fr  
Fond de plan : cadastre 2006 (SD 73-743, INSEE 99)

**Actions SANTE (prévention et soins)**  
**mis en œuvre sur le territoire de l'agglomération annemassienne**  
**depuis 2000 au titre de la Politique de la Ville**

➤ **APRETO (Toxicomanies et conduites addictives) :**

Déc. 2001 : **PMES Le Fil Rouge** (prévention, réduction des risques)  
 depuis 2004 : Poste Educateur Prévention quartiers  
 depuis 2004 : Consultations Cannabis

☞ *Convention pluriannuelle d'objectifs à l'instruction (89 000 € annuels)*

➤ **ANPAA 74 (alcoolologie, tabacologie et conduites addictives) :**

depuis 2000 : Actions de prévention dans les établissements scolaires  
 depuis 2004 : Organisation du **Rallye Santé**

☞ *Convention pluriannuelle d'objectifs à l'instruction (13 500 € annuels)*

➤ **Collectif TREMMAS (maltraitance et agressions sexuelles) :**

depuis 2001 : appui administratif et logistique au collectif  
 institutionnalisation du réseau et constitution d'un COPIL  
 publication d'un bulletin d'information (2 numéros par an)  
 2005 - 2006 élaboration et signature d'une Charte du collectif TREMMAS  
 2005 - 2006 élaboration, pilotage et financement de l'**Unité Médico-Judiciaire**

☞ *Dépenses engagées par la 2C2A (5 000 € annuels)*

➤ **Collectif SIDA (information et prévention) :**

depuis 2001 : participation au collectif local  
 soutien financier des manifestations annuelles

☞ *Dépenses engagées par la 2C2A (2 300 € en 2005)*

➤ **Escale Accueil (accueil de jour, public en grande précarité) :**

2002 - 2005 : mobilisation d'un infirmier psy en lien avec l'EPSM

☞ *Convention pluriannuelle d'objectifs (55 000 € annuels)*

➤ **Espace Femmes (violences conjugales) :**

depuis 2005 : actions d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement  
 actions de sensibilisation et de prévention, approche de genre

☞ *Convention pluriannuelle d'objectifs (10 500 € annuels)*

➤ **GOALS (groupe opérationnel d'action locale pour la sécurité) :**

depuis 2001 : participation à l'élaboration et au financement d'un CD-ROM  
 « prévention – réduction des risques »

☞ *Dépenses engagées par la 2C2A (2 000 €)*

➤ **Dispositif EMP (souffrance psychique et précarité) :**

Sept. 2002 / mars 2004 : ingénierie et montage financier  
 Avril 2004 : Elaboration et mise en œuvre du dispositif  
 Octobre 2006 : Comité de Pilotage  
 présentation du deuxième rapport d'activité annuel  
 Novembre 2006 : Préparation et envoi **Appel à projet DRASS EMP**  
 Février 2007 : Préparation et envoi **Appel à projet GRSP**

☞ *Convention pluriannuelle d'objectifs (40 000 € annuels)*

mars 2007 : Signature du CUCS (thématique SANTE prioritaire)  
 2006 – 2007 : contribution au projet de **Maison de l'Adolescent**  
 2006 – 2007 : partenariat en cours de développement avec l'UNAFAM  
 SAVS Oxygène (**handicap psychique**)  
 Montage d'un « **projet Prostitution** »